Point de passage : les accords de Matignon en 1936 Page 42 : LES GRÈVES DU FRONT POPULAIRE

En juin 1936, après la victoire électorale du Front populaire (coalition des forces de gauche) et sous le gouvernement de Léon Blum, les ouvriers se mobilisent pour améliorer leurs conditions de travail et de vie.

La France connaît alors une vague de grèves d'une ampleur sans précédent. Au point culminant du mouvement, 2,5 millions de grévistes font pression sur le patronat et sur l'État.

La grève chez Renault (doc. 1) et le témoignage de la philosophe Simone Weil (doc. 2) sont emblématiques de ce grand moment de l'histoire ouvrière et sociale.

Selon l'historien Gérard Noiriel, spécialiste d'histoire ouvrière, en juin 1936 « le prolétariat industriel entre dans l'histoire de France » : en effet les jeunes ruraux déracinés, les femmes et les travailleurs immigrés, qui forment le « prolétariat industriel », longtemps restés à l'écart du syndicalisme traditionnel et des mouvements sociaux, sont désormais sur le devant de la scène. Les usines automobiles comme Renault sont alors à la pointe du mouvement ; les poings levés photographiés ici sont des symboles forts de la lutte ouvrière qui s'engage alors.

Les grèves du Front populaire innovent par leurs moyens d'actions, en particulier les occupations d'usines, une manière nouvelle de faire pression sur le patronat. Notons qu'en 1936, les ouvriers et la gauche parlent de « grève sur le tas » ou de « grève les bras croisés » ; le mot « occupation » n'est utilisé que par la droite et ceux qui condamnent de telles pratiques.

Le texte de Simone Weil, une intellectuelle française qui choisit de travailler en usine entre 1934 et 1936 afin de mieux comprendre la condition ouvrière, décrit la « joie » du moment (dont le terme est répété) qui contraste avec les difficultés de la « vie si dure ».

Page 43: Juin 1936 les accords Matignon

La forte mobilisation ouvrière oblige l'État et le patronat à accorder aux salariés des avancées sociales d'une ampleur sans précédent, qui font du Front populaire un grand moment de l'histoire sociale en France.

Au terme de plus d'un mois d'occupations d'usines, le gouvernement adopte un certain nombre de lois en faveur du monde ouvrier (dans le cadre des accords Matignon ou en dehors) : semaine de 40 heures, 15 jours de congés payés, augmentation des salaires, mise en place des conventions collectives, liberté syndicale dans l'entreprise, création des délégués du personnel, etc.

Les congés payés sont restés dans notre imaginaire collectif la mesure emblématique de la période. Ils permirent à des millions de français de partir pour la première fois en vacances. Notons toutefois que cette embellie ne dura guère : dès l'été 1939, la mesure fut suspendue et il fallut attendre les années 1950 – au lendemain de la guerre et de la période de reconstruction – pour que les Français profitent enfin véritablement de cette mesure.

Chronologie des avancées sociales obtenues en dehors des accords Matignon :

- 11 juin : loi sur les conventions collectives, les salaires et les conditions de travail sont définis de manière collective.
- 11 juin: 15 jours de congés payés.
- 12 juin : réduction du temps de travail à 40 heures.
- 21 juin : prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans.
- 24 juillet : réforme du statut de la Banque de France (les actionnaires perdent tout pouvoir sur la gestion de la Banque).
- 11 août : loi nationalisant les principales usines d'armement avec indemnisation des propriétaires.
- 14 août : loi créant l'Office national interprofessionnel du blé pour redresser les revenus paysans.